



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Le préfet

Service Prospective Planification Habitat
Unité Planification de l'urbanisme – Risques
Aff. suivie par : Philippe GAFFEZ

Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU

Président de la communauté de communes Val de
Gâtine
Place de la Porte-Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Niort, le **14 OCT. 2025**

Monsieur le Président,

Par lettre recommandée avec accusé réception en date du 21 juillet 2025, vous avez porté à ma connaissance le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Gâtine Autize arrêté par délibération du conseil communautaire le 15 juillet 2025.

Le PLUi Gâtine Autize a été approuvé le 23 juin 2020.

Le projet de révision allégée n°1 a pour objet de procéder à une modification de zonage consistant en la création d'une zone A au sein de la zone Ap, ainsi qu'au reclassement d'une zone A en zone Ap d'une surface équivalente, sur le territoire de la commune de Faye-sur-Ardin. Cette évolution vise à répondre aux besoins spécifiques d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) qui occupe actuellement un bâtiment vétuste situé au cœur du bourg, générant des nuisances sonores ainsi que des émanations de poussière pour les riverains. Le terrain identifié au PLUi en vigueur pour accueillir le nouveau bâtiment de la CUMA faisant l'objet de rétention foncière, une localisation alternative a été trouvée. La révision du PLUi permettra l'implantation d'un nouveau bâtiment de stockage à l'extérieur du bourg, réduisant ainsi les nuisances pour la population locale.

Ce projet n'appelle pas d'observation de ma part, si ce n'est appeler votre attention sur le point que cette révision « consommera » du foncier lors de sa réalisation, impactant le « compte » foncier de votre intercommunalité au regard des dispositions applicables en matière d'artificialisation des sols.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Copie : Monsieur le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Niort
Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Parthenay

Simon FETET